

DOMAINE DROIT ET GESTION

RÉDIGER DES MARCHÉS PUBLICS

OBJECTIFS

- Acquérir une méthodologie de rédaction des pièces des marchés
- Identifier les risques de requalification ou d'interprétation des clauses contractuelles
- Préparer et mener une consultation et assurer le suivi du marché

PUBLIC & PRÉREQUIS

Tout public qui est amené à rédiger et mettre en place des marchés.

PROGRAMME DÉTAILLÉ

Mesurer l'importance d'une définition rigoureuse des besoins

- Les démarches préalables
- Les caractéristiques du produit ou service
- Introduction d'une liberté par les options et variantes
- Choix du mode de dévolution, choix de la procédure

Connaître les documents constitutifs du marché

- Recensement et définition
- Hiérarchisation

Analyse détaillé des CCAG/FCS

- L'acte d'engagement
- Le CCAP
- Le CCTP

Appréhender les techniques rédactionnelles

- Les clauses types
- Les clauses interdites
- Les clauses à risques
- Les marges de manœuvre

Anticiper sur l'exécution du marché

- Les délais d'exécution, prolongation et sursis de livraison
- Mise en œuvre des pénalités
- Vérifications quantitatives et qualitatives
- Décisions après vérification
- Financement et règlement des marchés
- Mise en demeure, résiliation
- Dispositions spécifiques aux marchés fractionnés
- Remise en compétition

DURÉE

14 heures

LIEU

Campus de la Garde

EVALUATION PRÉ-FORMATIVE

Les besoins des stagiaires sont recensés en amont de la formation par le biais des dossiers d'inscription et transmis au formateur pour adapter le contenu de la formation.

Cette évaluation est complétée le jour de la formation, par un tour de table de démarrage pour confirmer et vérifier les objectifs individuels de chaque stagiaire présents.

COÛT DE LA FORMATION

14h : 465€

Les actions de formation continue ne sont pas assujetties à la TVA

MOYENS & MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

La formation se veut participative et l'intervenant(e) utilise des outils pédagogiques variés (mise en situation-jeux de rôle, études de cas concrets apportés par les stagiaires et/ou l'intervenant(e), exercices pratiques...) selon les objectifs du module. Les stagiaires peuvent ainsi acquérir une méthodologie pour mettre en pratique leurs acquis en milieu professionnel. Ils développent ainsi des aptitudes et savoir-être transposables dans leurs situations de travail quotidiennes. Les stagiaires repartent avec un plan d'actions individualisé à mettre en œuvre.

L'intervenant(e) fournit aux stagiaires un support de cours en fin de séquence.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS DE FORMATION

Une évaluation en fin de formation est à compléter par les stagiaires et un retour sur les acquis sera effectué par l'intervenant(e) en fin de session.

L'intervenant(e) vérifie également que les objectifs exprimés lors de l'évaluation pré-formatrice, ont bien été atteints.

Ces enquêtes nous permettent de revoir et mettre en place des points d'amélioration portant sur l'organisation, le contenu et la pédagogie.

Une attestation de suivi de la formation est remise aux stagiaires en fin de formation.

LA QUALIFICATION DU ET DES FORMATEUR(S)

Les formateurs sont soit des enseignants-chercheurs de l'Université de Toulon, soit des socio-professionnels spécialistes du domaine.

Chaque candidature est soumise à l'approbation du Conseil Académique Restreint qui valide la qualification des intervenants.

L'intervenant(e) chargé(e) de cours capitalise de nombreuses années d'expériences dans la formation pour adultes.

MATÉRIELS ET SALLES DE COURS

Nos salles de cours sont équipées de matériel nécessaire pour la diffusion des cours, et pour les ateliers pratiques.

Une bibliographie sur la thématique du module est fournie aux stagiaires pour poursuivre leur apprentissage.

Les + de l'Université : la bibliothèque universitaire sur le campus est accessible aux stagiaires pour consulter des revus et ouvrages.